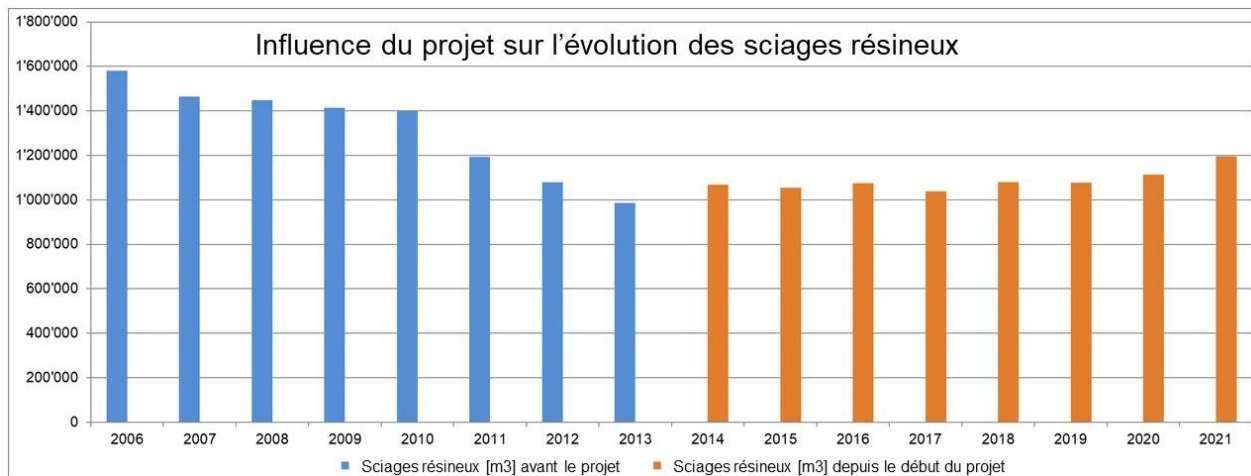


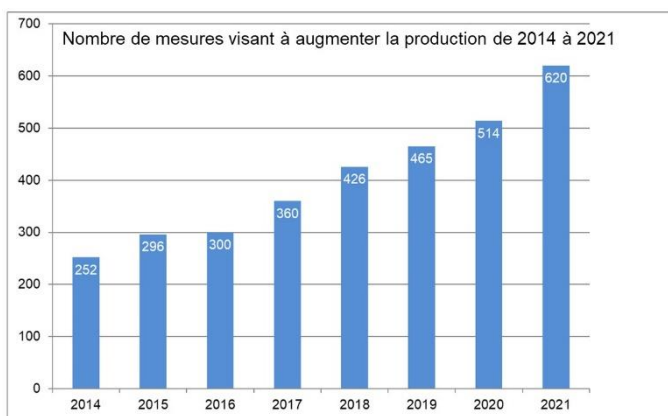
Le projet «Puits de CO₂ bois Suisse », une contribution à la réalisation des objectifs climatiques et un moteur d'investissements

Après huit ans d'existence, on constate que le projet a de nombreuses retombées positives. Par exemple, dans les années qui ont précédé le début du projet, la production de l'industrie de transformation du bois n'a cessé de diminuer. Le graphique ci-dessous montre que l'évolution de la production de sciages résineux a pu être stabilisée et même inversée (base de données : Office fédéral des statistiques OFS).



Grâce à la mise en place de mesures ciblées, les participants au projet ont pu augmenter progressivement leur inflow (stock de carbone dans les produits de bois de longue durée). Pendant la 1^{ère} période de crédit, l'inflow a été augmenté d'environ 25% à presque 1,42 millions de tonnes de CO₂ (en comparaison avec l'année de référence 2013). Ceci malgré les conditions monétaires difficiles des dernières années et l'année de pandémie 2020. En 2021, première année de la 2^{ème} période de crédit, les participants au projet ont à nouveau augmenté leur inflow à 1,54 millions de tonnes de CO₂.

Evolution des mesures prises et leurs répercussions



Le nombre de mesures mises en œuvre augmente chaque année. Rien qu'en 2021, les entreprises participant au projet ont réalisé 620 mesures. Cet accroissement est également dû à l'augmentation du nombre d'entreprises participantes qui est passé de 97 en 2014 à 141 en 2021.

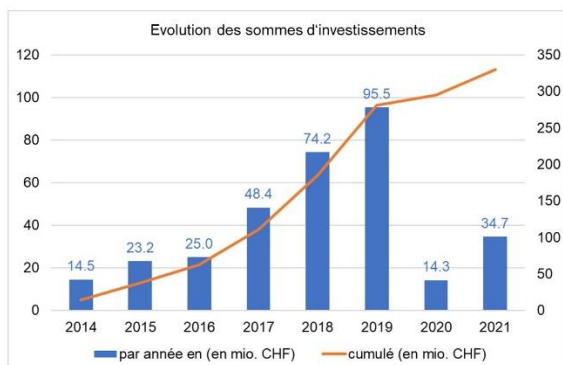
L'augmentation de la production au sein de l'industrie de transformation du bois a entraîné une demande accrue de bois issu des forêts suisses. Par rapport au niveau de 2013, presque 1,5 million de mètres cubes de grumes

de résineux ont été achetés en plus. Cela correspond à une valeur marchande estimée de presque 123 millions de francs et à un revenu supplémentaire en forêt d'en moyenne 15 millions de francs par année pour les grumes de résineux.

Côté marché aussi, le projet a provoqué un impact positif. Grâce au projet «Puits de CO₂», l'industrie de transformation du bois a pu baisser ses prix de plus de 5 millions de francs en moyenne par année, ce qui l'a rendue plus compétitive. Ces incitations par le prix ont servi d'une part, à ne pas perdre les clients existants et d'autres part, à gagner de nouveaux clients. Grâce aux mesures prises, les parts de marché ont pu être maintenues voire augmentées. En revanche, des baisses de recettes ont été observées pour tous les assortiments, y compris les sous-produits de bois. Depuis le début du projet (période 2014-2021), ce manque de recettes s'élève à un total de 43 millions de francs suisses pour le bois de résineux.

Nombres et types d'investissements

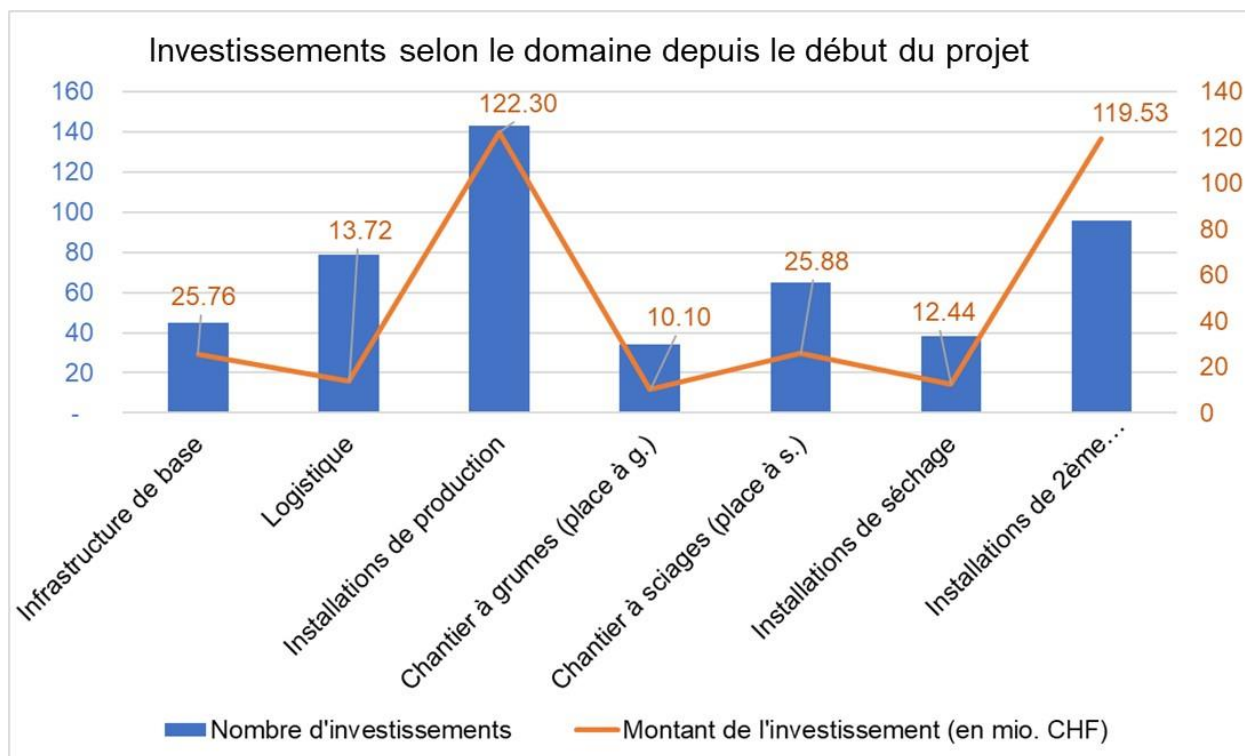
Le nombre d'investissements opérés grâce au projet «Puits de CO₂» a augmenté de manière graduelle jusqu'en 2019, avec une légère baisse durant l'année de pandémie 2020. En tout, 500 investissements ont été effectués dans le cadre du projet.



Les sommes investies ont suivi la même tendance, atteignant un maximum en 2019. L'année de pandémie 2020 a cependant connu une chute du montant investi en-dessous du niveau de la première année de projet. En 2021 la somme investie a de nouveau pu être relevée.

Au total, des investissements d'un montant d'environ 330 millions de francs ont été déclenchés par le projet. Cela a entraîné une augmentation de la production du bois de sciage ainsi que des produits rabotés, du bois collé et des panneaux.

En tout, la majeure partie des investissements depuis le début du projet a été enregistrée dans les domaines des installations de production et des installations de 2^{ème} transformation.



Exemples d'investissements effectués par les entreprises participant au projet :

- Infrastructure de base : viabilisation des sites, approvisionnement en énergie, halles, etc.
- Parc à grumes : installation de tri, grues, système d'acheminement, etc.
- Installations de production : machines principales, installations de resciage, système d'acheminement des sous-produits bois, etc.
- Installations de séchage : chambres de séchage, centrales d'énergie, etc.
- Parc à sciages : lieux de stockage, toitures, halles, etc.
- Logistique : chariots élévateurs, camions, pelles mécaniques, etc.
- Installations de 2^{ème} transformation : raboteries, usines de collages, installations de taillage, etc.